

INSTALLATION

FRENCH

AVERTISSEMENTS :

- L'installation et le remplacement de ballasts ne devraient être effectués que par du personnel qualifié.
- L'alimentation aux ballasts et luminaires visés doit être coupée en tout temps.
- Les ballasts et luminaires doivent être mis à la terre.
- Le fait de ne pas installer et raccorder les ballasts et luminaires conformément aux codes municipaux, provinciaux, territoriaux ou nationaux de l'électricité, ainsi qu'aux normes de sécurité UL correspondant à l'environnement visé pourrait entraîner des dommages matériels, des blessures graves et même la mort.

DOUILLES :

- **UTILISEZ UNIQUEMENT DES DOUILLES À ALLUMAGE RAPIDE.** On ne peut employer de modèles à allumage instantané ou shuntés avec les ballasts réglables de Leviton.
- Les douilles à allumage rapide sont dotées de deux fils, chacun allant à une broche de la lampe.



BALLASTS T8	
Distance maximale de la lampe à la plaque de masse	1/2 po +/- 1/4 po 12,7 +/- 6,4 mm
Distance maximale des douilles au ballast	7 pi 2,1 m
BALLASTS T5	
Distance maximale de la lampe à la plaque de masse	3/8 po +/- 1/8 po 9,5 +/- 3,2 mm
Distance maximale des douilles au ballast	7 pi 2,1 m

PROCÉDURE D'INSTALLATION :

1. S'assurer que l'alimentation est coupée sur tous les circuits visés.
2. Retirer les lampes, les couvercles de luminaire, etc. de manière à exposer le compartiment à ballast.
3. Retirer le ballast existant.
4. Installer les nouvelles douilles à allumage rapide et refaire le câblage au besoin. Si on veut conserver les douilles existantes, il faut les inspecter et examiner le câblage pour s'assurer qu'elles sont du bon type et qu'elles ne sont pas endommagées. Le cas échéant, remplacer les éléments fautifs ou défectueux.
5. Examiner le ballast et confirmer que les lampes voulues apparaissent dans la liste d'articles conformes. (Cette liste se trouve sur l'étiquette du ballast.)
6. Installer le ballast Sector dans le luminaire. Afin d'assurer une bonne dissipation thermique, maximiser le contact entre le logement du luminaire et la base du ballast.
7. Connecter le ballast aux lampes en suivant le schéma apparaissant sur ce premier.
8. Raccorder les fils de commande au ballast. Le câblage SectorNet peut être effectué selon toutes les topologies et polarités. Se reporter aux documents Network Device Installation et Sector System Design and Commissioning Guide de Leviton pour en savoir plus (en anglais seulement).
9. Raccorder les fils d'alimentation au ballast. S'assurer que les fils actifs, neutres et de terre sont raccordés.
10. Remettre le couvercle du compartiment à ballast.
11. Reprendre la procédure au besoin.

VÉRIFICATION DU SYSTÈME :

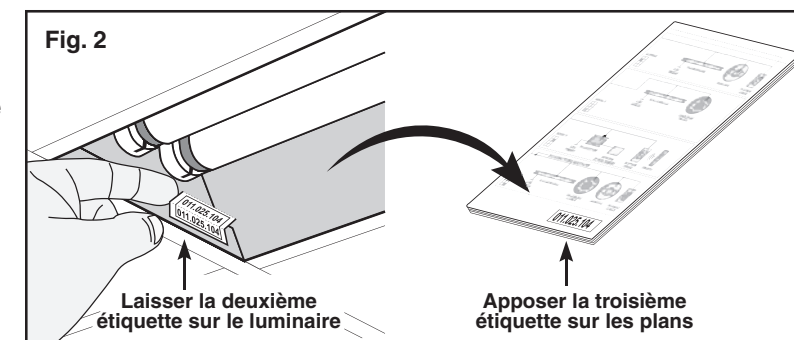
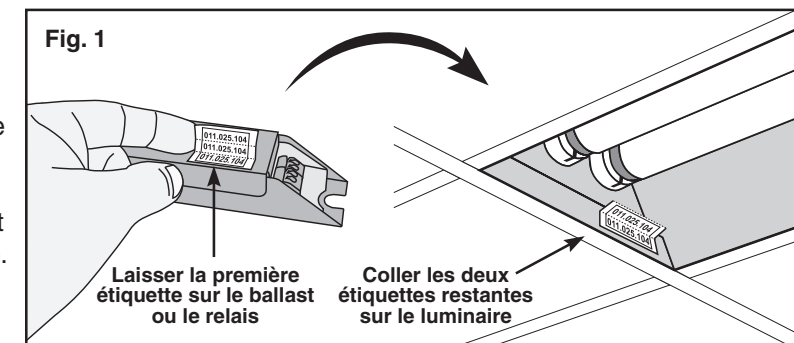
On peut vérifier le fonctionnement des ballasts en rétablissant l'alimentation aux luminaires visés avant d'y relier les fils de commande. Les lampes devraient alors s'allumer à leur pleine intensité. Dans le cas contraire, vérifier le câblage. On peut également vérifier les communications SectorNet entre les ballasts et l'alimentation des contrôleurs de bus en enclenchant le mode « test » de ces derniers. Pour en savoir plus à ce chapitre, se reporter à la documentation les accompagnant.

ADRESSES DES DISPOSITIFS SECTORNET :

Le processus de mise en service des systèmes SectorNet exige notamment la détermination de l'adresse « matérielle » des ballasts et relais. Cette adresse apparaît sur l'étiquette tripartite apposée sur le logement de ces derniers. Or, l'étiquette en question est conçue pour un usage particulier. Une de ses trois parties doit demeurer sur le ballast/relais. Une deuxième partie doit être apposée sur le luminaire concerné, soit sur le compartiment de câblage, soit sur une surface visible de l'extérieur. La dernière partie doit être collée sur les plans du système d'éclairage/électrique qui seront utilisés sur le terrain le personnel technique de Leviton durant la phase de mise en service et ensuite remis au propriétaire dans la trousse de documents conformes à l'exécution.

Voici le mode d'emploi de cette étiquette :

1. Quand le ballast est installé dans un luminaire, ou quand un relais y est fixé, il faut séparer deux parties de l'étiquette à la ligne perforée, retirer la pellicule protectrice arrière d'une de ces parties et apposer cette dernière bien en évidence sur le luminaire en question. Les emplacements les plus courants sont sur le compartiment de câblage, ou sur une surface externe visible de la pièce.
2. Une fois le luminaire installé à l'endroit voulu, il faut déchirer la dernière partie à la ligne perforée, en retirer la pellicule protectrice arrière et la coller sur les plans du système d'éclairage/électrique qui seront utilisés sur le terrain par le personnel technique de Leviton durant la phase de mise en service et ensuite remis au propriétaire dans la trousse de documents conformes à l'exécution. Si ces plans n'ont pas été réalisés ou ne sont pas accessibles, les adresses doivent être consignées dans des tableaux apparaissant sur les dessins de Leviton ou créés sur mesure. Il est absolument essentiel de connaître l'adresse de chacun des ballasts et relais du système.



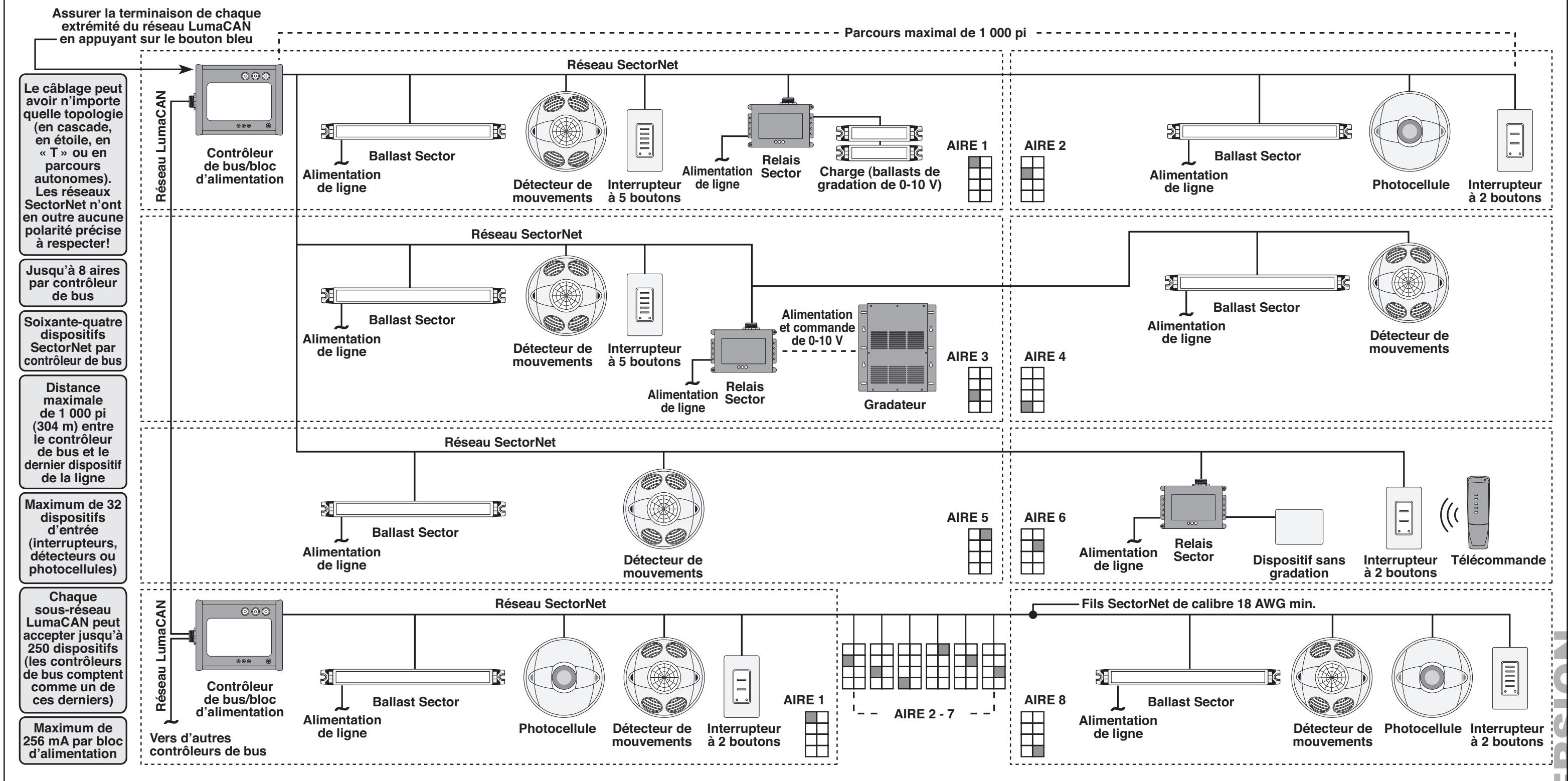
REMARQUES :

- La distance maximale entre les ballasts et les douilles de lampe est de 7 pi (2,1 m).
- Les contrôleurs de bus acceptent un maximum de 64 dispositifs.
- Les ballasts SectorNet ne peuvent être utilisés qu'avec de l'équipement compatible de Leviton.
- On peut employer des ballasts de 0 à 10 V avec n'importe quel contrôleur conçu pour synchroniser le signal de commande sur cette plage de tension.
- Se conformer aux directives des fabricants quant à la période de rodage initial des lampes.
- Installer de nouvelles lampes pour chaque nouveau ballast employé.
- Les douilles doivent être installées perpendiculairement aux extrémités des lampes.
- La longueur des fils entre les douilles et les ballasts devrait toujours être la plus courte possible.
- NE PAS enrouler les fils à l'intérieur de la cavité des luminaires.
- Utiliser le mode « test » pour confirmer l'intégrité du câblage du réseau.
- Isoler les problèmes de câblage en segmentant le réseau jusqu'à ce qu'ils soient révélés.
- Le parcours entre la source d'alimentation et le dernier dispositif ne doit pas dépasser 1 000 pi (305 m). Cette distance ne peut être dépassée que quand la source est au centre du parcours (chacun des segments doit alors être inférieur à 1 000 pi).

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES :

- En présence de câblage de commande SectorNet, déconnecter temporairement les fils Sector et commuter l'éclairage pour forcer le démarrage des ballasts à la pleine intensité. En présence de câblage de 0-10 V, les ballasts passeront à la pleine intensité quand il n'y a plus de connexion, et tamiseront au minimum quand les fils sont court-circuités ensemble.
- S'assurer que les douilles sont perpendiculaires par rapport aux lampes.
- Vérifier que les fils ont été complètement insérés dans les douilles et les ballasts.
- Remplacer les lampes.

SCHÉMA D'UN SYSTÈME SECTOR TYPE



Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Leviton Mfg. Co., Inc. 201 North Service Road, Melville, N.Y. 11747. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Leviton Manufacturing - Lighting Management Systems
 20497 SW Teton, Tualatin, OR, 97062
 Technical Support: (800)959-6004 - Customer Service: (800)736-6682

WEB VERSION